

N/REF : 11/06/2025 18H37 C:008019 I:11874

V/Appel du Mercredi 11/06/2025 a 18H37

SARL OSIRIS

**8 RUE YVES VERNEY
35800 DINARD**

IMMEUBLE : CREPERIE LE BAIN
8 RUE YVES VERNEY
35800 DINARD

Rennes, le 12 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 8 VERNEY - LA CREPERIE - CONTACT M ADOUARI - *06 28637081*

MOTIF : REFOULEMENT CUISINE

Donneur d'ordre : M. H QUET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION LE 11/06 SOUS ASTREINTE
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAU EAUX USEES
CONTROLE DE L'INSTALLATION
CONSTAT : PRESENCE D'UN BAC A GRAISSE (CLIENT NE CONNAIT PAS LA PRESENCE
D'UN BAC A GRAISSE) EN CHARGE EN TOTALITE
PREVOIR ENVOI D'UN POIDS LOURD POUR LE POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A
GRAISSE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE, NETTOYAGE ET CURAGE BAC A GRAISSE 500L
CONSTAT : BAG A GRAISSES COMPLETEMENT SATURÉ
ETUDE CONTRAT A VENIR
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/06/25 a 11H37 M. H QUET

BB LCOMPTER Email envoyé le 11/06/25 a 22H30 M. H QUET

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	1	270,00	270,00
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl.21 a 30Kms	1	238,18	238,18
1,00	Majoration 50% Astreinte	1	50,00%	254,09
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,50	M3 Déchets Graisses	1	59,00	29,50
TOTAL H.T.				791,77
T.V.A. a 20,00%				158,35
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>950,12</u>

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.